



Lettre de l'association Vivre en Famille

Décembre 2006

Au service de la famille, des personnes handicapées mentales – enfants et adultes

27 mai 2006

**Ouverture de la réunion
annuelle des familles par
Maurice LABAISSE,
Président.**

Chers amis, c'est toujours un grand moment d'émotion pour nous, pour l'association de vous accueillir à ce rassemblement annuel aussi nombreux

Nous sommes très honorés et heureux de recevoir à nouveau M. Mohamed Moussa IYEH, Président du Tribunal de Djibouti.

Votre présence à nos côtés, M. le Président, nous ne le dirons jamais assez, témoigne de votre humanité à l'égard de ces enfants accueillis sur le sol français, témoigne de votre ouverture d'esprit, un esprit de grande tolérance puisque de religion musulmane vous avez à cœur d'entretenir des relations d'estime et de confiance avec la Communauté des Sœurs à la Mission de Djibouti et que vous nous faites l'honneur ici et je parle au nom de toutes les familles de votre amitié.

Nous vous en sommes reconnaissants. Si cette journée est destinée habituellement à l'adoption, cette année, nous avons saisi cette occasion pour fêter ensemble le dixième anniversaire du foyer de vie de cette grande maison derrière moi. Cette maison est la maison de nos 19 résidents dont la plupart sont là depuis l'ouverture.

Si notre première démarche associative ne concernait pas l'adoption, dans l'esprit et dans les faits nous n'en étions pas tellement éloignés. Pour nos résidents, je vous l'ai dit c'est leur maison, et pour la grande majorité d'entre-eux c'est leur seule maison. D'où la nécessité, et ici c'est l'affaire de tous, d'entourer, d'assister, de protéger et je peux dire aimer celles et ceux qui n'ont que l'association comme seule famille.



Ces enfants Qui nous font grandir

Je remercie toutes celles et ceux qui, chaque jour et ça n'est pas toujours facile, contribuent à maintenir cette ambiance familiale, à stimuler les physiques et les intelligences, à faire en sorte que nos amis aient des repères solides qu'ils soient assistés matériellement, moralement et aussi spirituellement. Un grand merci en particulier à celles et ceux qui donnent de leur temps bénévolement et notamment aux Sœurs de Jeanne Delanoue et aux prêtres de la paroisse et d'ailleurs.

C'est un travail d'équipe aussi pour notre second volets d'activités qui est l'adoption : le recueil des enfants à Djibouti, leur entretien, leurs soins, l'affection qui leur est nécessaire, la gestion de leur dossier administratif nécessitent un engagement, une énergie de tous les jours. C'est vrai pour les sœurs gestionnaires de l'Orphelinat et pour les bénévoles qui les assistent efficacement, Médecin, infirmière, aide-soignante etc ...



Ici à Varenne, la gestion des dossiers vous pouvez l'imaginer est importante et consommatrice de temps de travail, et là aussi une mobilisation est utile. Vous connaissez les différentes étapes sur la durée de chacun des dossiers d'adoption depuis le dépôt de la candidature jusqu'au suivi de l'enfant dans sa famille.

Travail d'équipe aussi chaque jour pour traiter des situations plus ponctuelles ou inattendues portées à notre connaissance par courrier, par téléphone.

La situation d'un enfant qui nous est signalée par un département, voire de l'étranger est souvent difficile au plan médical, administratif. Le dossier n'attendra pas, aussitôt la réflexion s'engage, les échanges entre les différentes compétences se développent, se nourrissent. La solution est recherchée, le sort de l'enfant est pris en main et tout sera fait pour lui apporter ce qui lui manque le plus, l'amour de parents.

Je peux vous dire que dans les bureaux la tension est forte, les cerveaux travaillent vite et cœurs battent. C'est le destin d'un enfant qui se joue.

C'est aussi ce qui nous anime lorsque nous sommes appelés à témoigner ou à participer à des réunions de travail, des colloques ou à la télévision.

Le calendrier a voulu qu'aujourd'hui nous soyons à la veille de la fête des mères, j'y ai vu un signe ! Le signe pour mettre l'accent sur le rôle des mamans sans qui tout ce que je viens de dire n'aurait plus aucun sens, les Mamans qui mettent naturellement au monde leurs enfants, Celles qui ouvrent leur cœur à l'enfant d'une autre et Celles de manière plus large qui jouent aussi, je l'ai dit un rôle de maman ici auprès d'adultes. Alors à toutes ces mamans, félicitations très chaleureuses, bonne fête. Merci pour l'amour donné à vos enfants.

J'ai souhaité marquer cette fête des mères et ce dixième anniversaire du foyer de vie et laisser une trace, un souvenir même modeste. Chaque maman recevra une médaille, n'y voyez pas une parodie de décoration mais simplement une marque d'amitié partagée qui témoigne des liens forts entre nous.

Je vous remercie.



Un groupe de mamans représentatif

Deux amis de l'association nous ont quittés.

Edouard MICHELIN lors d'un naufrage en mer.

Louis COLLA à la suite d'une maladie implacable

Tous les deux ont été à leur façon d'ardents défenseurs de l'association lorsqu'elle était attaquée ou fragilisée.

Au nom de tous les membres de l'association nous leur exprimons notre vive reconnaissance et notre très grande tristesse.

Nos pensées affectueuses vont vers leur épouse Cécile et Marie-Odile et leurs enfants.



Edith LABAISSE à la tribune et parmi les enfants

Bilan de l'Organisme d'Adoption en 2005 – une année bien remplie, un rythme d'activité soutenu.

Enfants djiboutiens adoptés : 42

dont garçons : 25 (20 de moins de 2 ans)

filles : 17 (13 " ")

1 fratrie de 4 enfants

2 " de 2 enfants

Les adoptants :

* Situation familiale :

- couples sans enfant : 11
- " avec 1 enfant : 18
- " avec 2 enfants et plus : 8

37

* Caractéristiques socio-professionnelles :

- cadre supérieur et moyen : 13
- profession libérale : 4
- employé et ouvrier : 16
- artisan : 3
- agriculteur : 1

37

DES PARENTS HEUREUX



La première rencontre à l'orphelinat

Le premier repas avec papa, maman sur la terrasse



Pendant la sieste des enfants une rapide sortie dans le pays des images inoubliables.

Enfants français handicapés :

6 adoptions *
dont 2 garçons } Enfants de moins
4 filles } de 2 ans

* 2 enfants originaires de l'Orne

14 départements en recherche de parents ont sollicité notre Organisme, mais encore trop souvent pour des enfants âgés.

Nous leur rappelons pourtant fréquemment l'importance de proposer l'enfant porteur d'un handicap dès son plus jeune âge, dès que sa situation juridique le permet.

Edith LABAISSE lance un appel

Des enfants français attendent eux aussi une maman, un papa.

Des bébés porteurs d'un handicap, des enfants plus grands, des fratries.

DES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT POUR L'ADOPTION INTERNATIONALE

Séjour au Kenya du 28 octobre au 1^{er} novembre 2006



Points positifs : Beaucoup d'enfants adoptables – beaux et en bonne santé - des Autorités locales très favorables – des encouragements de la Mission d'Adoption Internationale.

Une contrainte importante : présence obligatoire au Kenya d'un des deux parents candidats à l'adoption pendant 3 mois (vérification de l'attachement de l'enfant à sa famille plus un mois voire deux pour le dossier juridique). Malgré cette difficulté nous instruisons le dossier d'habilitation et dans le même temps nous travaillons en collaboration avec la Communauté française au Kenya pour organiser dans les meilleures conditions et au meilleur coût l'accueil des postulants.

République Démocratique du Congo

Séjour prévu mi-janvier 2007

Notre ami le Père Crispin avec qui, depuis deux ans nous travaillons à la reconstruction d'une école, est intervenu auprès du Ministère de la Famille.

Les Autorités Congolaises se montrent très intéressées par notre association et nous sommes attendus pour finaliser les démarches administratives en cours.

Ethiopie

Des contacts sont établis par la l'intermédiaire de Maître Mohamed Moussa IYEH (ex-Président du Tribunal de Djibouti et aujourd'hui avocat) pour une éventuelle implantation à DIRE-DAWA.

Le dossier nécessiterait dans un premier temps la création d'un orphelinat.

VIVRE EN FAMILLE INVITEE A INTERVENIR AU COLLOQUE NATIONAL SUR L'ADOPTION

La BOURBOULE 17 /20 mai 2006

De nombreuses interventions, toutes de grandes qualités avec notamment celle de Mme LEBOURSICOT qui a tenu à rappeler, même si ça paraît une évidence, que l'adoption plénière s'inscrit dans une loi faisant de l'enfant adopté un enfant à part entière et que rien ne doit entacher ce lien. S'adressant aux couples elle précise, « c'est bien l'enfant qui fait de vous une famille. Mais attention l'enfant ne doit pas servir de soins à l'un ou à l'autre ou au couple. Vous devez accueillir cet enfant pour lui, tel qu'il est avec ses particularités et son caractère. Ainsi vous allez devenir une famille et il vous faudra construire une vie ensemble ».

A la tribune, devant un parterre de professionnels, Edith et Maurice LABAISSE ont parlé à cœur ouvert de ces enfants porteurs d'un handicap dont ils défendent la cause depuis bientôt 20 ans.

En préambule Maurice LABAISSE a souhaité marquer le début de cette intervention sur la démarche des couples adoptants en posant cette question : quelle différence y-a-t-il entre l'adoption d'un enfant sans particularité et l'adoption d'un enfant porteur d'un handicap ? Sur le plan des procédures et de la réglementation, c'est tout à fait identique mais sur le plan humain, il en va tout autrement.

En effet, adopter un enfant handicapé c'est décider de faire sien un enfant qu'on n'aurait pas souhaité voir naître dans sa famille. C'est dire pour ces candidats, et je sais de quoi je parle, un long cheminement pour combattre les incertitudes, les angoisses et parfois les peurs pour arriver à une parfaite harmonie de pensées dans le couple. Et cela conduit au terme de cette période de réflexion à l'unique envie de donner l'amour à cet enfant qu'on en vient à désirer comme un enfant de sa propre chair.

Edith LABAISSE a ensuite présenté les différentes circonstances dans lesquelles des parents prennent la décision d'abandonner leur enfant handicapé. Elle y est confrontée directement, appelée par des mamans, le plus souvent, qui cherchent auprès d'elle un conseil, une solution. C'est le cas actuellement. Dans ces situations il faut écouter, encore écouter longuement le chagrin insurmontable, dans tous les cas se garder de vouloir influencer. « La meilleure décision ou la moins mauvaise est celle que vous prendrez ensemble dans votre couple ».

Cette grave décision engage pour la vie et ne tombe jamais dans l'oubli. « Des années après l'abandon et l'adoption de leur petit, des mamans m'appellent pour prendre des nouvelles. En fait elles parlent beaucoup, je les écoute et je précise simplement, toujours dans le respect de l'anonymat, il ou elle se porte bien, il ou elle ne pose aucun problème ».

Edith LABAISSE s'adressant à des Responsables de Services Sociaux a insisté sur la nécessité pour les Départements d'associer sans tarder les Organismes d'Adoption pour ces enfants. « Il est plus facile d'adopter un enfant handicapé de quelques mois qui nous fait **grandir** comme lui au fil des années. Combien d'enfants sont encore pupilles de l'Etat et le resteront parce que des décisions n'ont pas été prises au meilleur moment ? Plus de 2.000 !

Edith LABAISSE a également abordé la question de l'agrément, « ce permis d'adopter », dans ce cas, l'enfant différent. Cette période est encore trop souvent difficile pour nombre de candidats quant à l'incompréhension de professionnels sur le sens de la démarche et quant à la durée de l'instruction. Il faut savoir que ces candidats se présentent devant les Services Sociaux après de longs mois et souvent des années de réflexion.

Mais qui sont ces candidats, leur profil, leurs motivations ?

Pour la grande majorité les candidats sont mariés depuis une quinzaine d'années au moins, ils ont constitué une famille de 4 à 5 enfants, ils sont bien installés dans la vie et avec une large ouverture sur l'extérieur. Une tendance assez récente montre de plus jeunes couples avec des enfants en bas âge s'engageant dans cette démarche. Enfin quelques couples sans enfant souffrant de stérilité ont adopté leur premier enfant porteur d'une Trisomie 21, puis d'autres. Chapeau bas



pour ces « fous d'amour » surtout quand on connaît les difficultés qu'ils ont rencontrées pour obtenir leur agrément.

Les motivations de toutes ces familles sont difficiles à expliquer. Elles sont forcément complexes car reposant à la fois sur une vie de couple, des sentiments solides, un grand amour des enfants, une confiance dans l'avenir et un bon environnement familial, amical et associatif. Ils sont conscients des difficultés à surmonter, ayant recherché préalablement toutes les informations possibles sur l'évolution de l'enfant souhaité et sur les contraintes de prise en charge aux plans médical et de la scolarité.

« C'est dans ce contexte où nous connaissons parfaitement le souhait des parents et les limites qu'ils se sont fixés que nous leur proposons un enfant au vu de son dossier médical et administratif ».



Après les formalités d'usage et réglementaires en matière d'adoption, le grand jour arrive !

Les heureux parents prennent leur enfant dans les bras, les larmes coulent, des larmes de bonheur qui effacent les larmes de malheur que ce bébé aura perçu à sa naissance. Sa vie bascule, il va pouvoir grandir dans sa famille.

A ce jour 107 enfants porteurs d'un handicap font la joie de familles. Elles s'en trouvent grandies par le bonheur qu'elles apportent et qu'elles reçoivent également.

Edith LABAISSE a terminé sa conférence par ces mots « l'amour transforme ».

26 juin 2006
100^{ème} enfant porteur d'un handicap
adopté par l'intermédiaire de
Vivre en Famille

Tous nos vœux à Thibault et à ses
heureux parents

NOS ACTION HUMANITAIRES

La démarche d'adoption d'un enfant étranger où se mêlent l'amour qu'on donne à un enfant abandonné et le bonheur qu'on se donne à soi-même est la résultante dans le pays d'origine d'un malheur, d'une misère, d'une pauvreté.

Nous ne pouvons pas l'ignorer, nous ne devons pas l'oublier, et d'ailleurs au fil des années, le questionnement de nos enfants adoptés nous le rappellera.

Alors, à ce moment là, faisons en sorte de leur dire que s'ils sont chers à notre cœur, leur pays d'origine, nous l'aimons aussi et nous aidons les enfants pauvres de ce pays. Soyons inventifs, généreux, motivés auprès des personnes autour de nous, auprès des entreprises dans lesquelles nous travaillons ou que nous connaissons.

Djibouti :

Frais de voyage des infirmières bénévoles : 4.500 €

Expédition chaque année d'un container de vêtements, lait médicaments ... 4.200 €

Parrainage scolaire en lien avec une association djiboutienne

200 € par an et par enfant



30 septembre 2006
Plus de 60 bénévoles pour trier et conditionner les vêtements et médicaments



République Démocratique du Congo

Reconstruction d'une école de 5 classes:8.050€



Notre première contribution 3.000 € apportée grâce à la générosité des élèves du Collège du Parc des Tourelles (77) Virginie WEISS et de la Paroisse d'Herbault (41) Dominique RASSE.

Construction d'une maison d'accueil pour enfants handicapés : 7.185 €

La modicité de l'aide demandée s'explique par la forte implication de la population locale pour la fabrication des briques et la main-d'œuvre.

Kenya

Une action est en cours d'élaboration compte tenu des besoins importants en nourriture et médicaments dans les orphelinats situés au cœur des bidonvilles



DIXIÈME ANNIVERSAIRE POUR LA PREMIÈRE GRANDE RÉALISATION DE L'ASSOCIATION : LE FOYER DE VIE POUR PERSONNES ADULTES HANDICAPÉES

Première présentation de notre projet fin 1994



Déjà 10 ans que ce foyer de vie est ouvert grâce à un élan de solidarité et de générosité de très nombreuses personnes sur tout le territoire.

Aujourd'hui 19 résidents vivent dans cette grande maison dans une ambiance familiale et avec des activités de « travail » et de loisirs adaptées à chacun.



Déroulement d'une journée en semaine :

8 h30 – lever et petit déjeuner

à partir de 9 h00 toilettes et rangement des chambres

10 h30 activités par équipe de 3 à 5 résidents

- atelier selon les saisons et les aptitudes



- soins aux animaux (lapins, oiseaux, poneys)

- travaux manuels confections d'objets de décoration

- préparation de la table du déjeuner

12 h30 déjeuner

14 h00 activités diverses :



- plantations serre
- petits travaux manuels
- culture générale et apprentissages de connaissances de base
- confection de pâtisseries

sports à l'extérieur

- piscine
- gymnastique
- équitation



16 h00 goûter

16 h30 retour aux activités

18 h jeux de société, courrier, télévision, lecture ...

19 h30 dîner

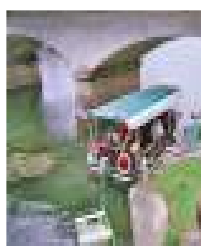
21 h30/22 h coucher



Le week-end

Jeux – promenades – détente – déplacements sur des sites ludiques, sportifs ou culturels

Les vacances d'été



En 2006 un séjour en Charentes et un séjour en Baie de Somme



Départ de Sœur Renée fin août 2006.

Après 5 années passées au sein de Vivre en Famille, Sœur Renée, arrivée en compagnie de Sœur Christiane et de Sœur Colette, est appelée à de nouvelles fonctions.

Elle assurait bénévolement la cathéchèse et organisait la célébration du jeudi pour les résidents. Ces derniers lui ont témoigné comme il se devait leur reconnaissance et affection.

Un grand merci et bonne chance à Sœur Renée dans ces nouvelles responsabilités à la Maison de Repos de Saint Marc sur Mer.

Sœur Gisèle et Sœur Paulette ont rejoint la Communauté de Domfront à l'automne.

RÉORGANISATION DES BUREAUX DE L'ASSOCIATION

Aménagements de nouveaux locaux au premier étage pour l'Organisme d'Adoption



Une nouvelle « secrétaire » à temps partiel
Marie

Pour votre information :

- Foyer de vie :

tél. : 02 33 37 76 88

fax : 02 33 37 96 10

e-mail : labaisse.edith@wanadoo.fr

- Organisme d'Adoption :

tél. : 02 33 37 96 07

fax : 02 33 37 31 31

e-mail : vefadoption@orange.fr

Date à retenir :

19 mai 2007 journée annuelle des familles

Avec peut-être une prolongation le dimanche.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui nous aident tout au long de l'année ; pour le foyer de vie, pour l'adoption, pour la journée annuelle des familles, pour l'action humanitaire et pour votre amitié.

Toute l'Equipe de VIVRE EN FAMILLE vous présente ses meilleurs vœux pour 2007 pour vous et ceux qui vous sont chers.

Votre soutien nous est précieux. Merci

La Lettre de l'Association «Vivre en Famille »
Association reconnue Œuvre de Bienfaisance

Directeur de la publication - Maurice Labaisse
Les Forges de Varenne, 61700 Champsecret

Tél : 02 33 37 76 88 - Fax : 02 33 37 96 10

Cette lettre peut être utilement diffusée autour de vous, elle est consultable sur internet :

www.vivre-en-famille.org